versailles environnement et initiative

26, rue St Médéric - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 53 19 48 - Courriel : contact@versaillesenvironnementinitiative.fr

Bulletin n° 2015-1

Editorial : VEI

L'année 2014 un peu « atypique » pour VEI a connu les faits marquants suivants :

- La parenthèse des élections municipales, car les associations perdent provisoirement des interlocuteurs et des commissions sont suspendues.
- Les visites et balades ont été plus nombreuses que les autres années pendant le printemps et l'été.
- Un bulletin spécifique, « 12 points pour l'environnement », a été assez largement diffusé en mars.
- L'assemblée générale a eu lieu en avril.
- La réflexion, les élections et le démarrage des conseils de quartier, notamment pour les nouveaux adhérents, a également marqué la période.
- Puis VEI a repris ses activités dans les commissions reconstituées (eau, transports).

Que souhaiter pour 2015 ?

- D'abord garder le cap via ce qu'expriment les adhérents, par leurs questions, leurs demandes, leurs propositions : principalement, semble-t-il, une information transparente sur les projets publics en cours ou à venir, la découverte et la défense renouvelées de notre environnement, une lutte contre la pollution et le bruit, de meilleurs transports en commun et des circulations apaisées.
- Le site VEI a été régénéré, enrichissez-le de vos contributions, que vous pouvez nous envoyer à tout moment.
- Que des initiatives riveraines s'expriment et soient écoutées dans tous les quartiers : la démocratie ce n'est pas seulement voter et payer l'impôt, c'est aussi s'impliquer et participer à des projets de quartier.

Les prochaines dates de rendez-vous pour tous les adhérents :

- **MARS** : exposé- débat sur « Energies et constructions » (à Versailles aussi) le mercredi 18 ou 25 mars 2015 en soirée, salle Montgolfier, mairie de Versailles (ouvert à tous).
- **AVRIL** : Assemblée générale de VEI le samedi après-midi 11 avril 2015, même salle (une animation prévue en plus ce jour-là….mobilité en ville ?).

Notre activité associative repose sur 3 piliers :

- le suivi des aménagements à Versailles et alentours (***V***),
- la découverte et la protection de l'Environnement **(*E*),**
- les Initiatives qui vont dans le même sens ***(I***).

En complément du bulletin de mars qui donne des orientations, qui subsistent, nous avons choisi cette fois de décliner notre bulletin V.E.I en suivant ces trois Chapitres. Il a donc surtout une vocation informative et en est un complément.

1 Quelques perspectives 2015

1.1 *V*ersailles et environs : Aménagements publics en cours ou annoncés

Les données proviennent soit de courriers reçus par l'association, soit de participations à des groupes de travail ou de lectures, ou encore de comptes rendus de conseils municipaux.

Résidence immobilière à St Louis en lieu de l'ancienne SEGPA : des regrets

Après la vente (8M€ environ) à un promoteur immobilier par la municipalité du local public et de la cour autrefois dévolus à l'enseignement, un bâtiment privé donnant sur la rue St Médéric et sur le Carré dit à la Fontaine est en train de voir le jour. Au nom du **« Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur** » du secteur, il reste confiné dans l'ancien volume qui n'était guère harmonieux – deux cotés très bas et deux élevés - au coté de bâtiment voisins eux- même élevés. Le gain de logements est donc faible. Enfin sur le Carré historique dit « à la Fontaine », l'entrée du parking engendrera à terme un nouveau trafic automobile, rendant impossible tout aménagement convivial sur la placette (cf. débats initiés dès 2011). Qu'est-ce que la « Mise en valeur » ?

Nouvelle annexe moderne de la maison de quartier Saint Louis

Elle est située dans la caserne de CROY, en remplacement de l'annexe vendue de la rue Borgnis.
Le budget municipal voté en mai est d'environ 1,4 millions.
La fin des travaux a été annoncée en Conseil de quartier pour la fin de l'année.
Opération intéressante pour les habitants, mais il faudrait sécuriser le carrefour Leclerc-Royale qui se situe à l'entrée, ce qui est demandé depuis longtemps par notre association.
Cette annexe située en périphérie ne doit pas faire oublier que le centre du quartier est constitué par les Carrés, que beaucoup souhaiteraient voir mieux aménagés (*renouveler la demande de 2011 en conseil de quartier ?)*

Zone Gare des Chantiers et périphérie : gare SNCF, gare routière, voie de franchissement, jardins Gobert, square Francine : des questions … avec ou sans réponse

- La construction de l'extension de la gare avance à grands pas :
  - La deuxième passerelle devrait être posée à la mi- février 2015 (les nuits des 13, 14, 15 et 20, 21, 22), et la gare livrée mi 2016.
  - Mais pour les aménagements intérieurs, mystère : ni maquette disponible, *ni réponse sur le site de contact « pole-chantiers* ». Une visite pour les conseils de quartiers le 31 janvier éclairera peut-être les choses.
  - De même rien pour le futur parking vélo, pour *lequel VEI et d'autres associations avaient demandé une extension*, il est visiblement déjà tellement trop petit.
  - La gare routière à 14 quais est sans changement annoncé.

- Aménagements d'agrément :
  - Le square pour enfants des Francine est en déshérence. La municipalité nous a informés d'une réouverture en 2015. Le retard serait du à un désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France.
- En pourtour de la zone :
  - Des bancs « simples » sont finalement bien prévus dans le passage dit « Sevesc », en complément à l'unique et devenu célèbre banc actuel de la zone.
  - Mais point de toilettes publiques car « il n'y en pas dans les jardins publics à Versailles » (sic). Le problème d'hygiène publique est pourtant connu de tous près de cette gare. *Il faut pourtant arriver à en parler !*
- Circulation en périphérie :
  - La voie de franchissement Gobert terminée mais fermée, inquiète du fait de son point de débouché et du futur trafic intense des bus qui l'emprunteront vers l'avenue de Sceaux. Tout comme l'autre coté de la zone,

rue Abbé Rousseau et place Poincaré : Comment assurer la protection des piétons notamment scolaires, et comment limiter les nuisances déjà importantes ?

- Notre groupe associatif réclame depuis un an la poursuite de la concertation engagée en 2013 : elle a repris le 21 janvier 2015. L'aménagement est certes complexe à optimiser : raison de plus pour échanger au maximum avec les usagers sur ces sujets ! Mais les premières études ne donnent pas de résultats clairs, et le dossier traine.
- L'impact portera sur les aménagements jusqu'à la Gare rive gauche et jusqu'aux sorties de Versailles Sud, voire Satory puisque on parle de parc relai.

Zone Chantiers et projet immobilier

La Ville après avoir indemnisé ces entreprises pour retard ou rupture de chantiers, a signé en 2014 un nouveau protocole avec Nexity et Unibail. Les études ont démarré et les premiers projets devraient être rapidement présentés (25 000 m2 logements,15 000 m2 de bureaux et commerces sont prévus en deux ilots).

Caserne Pion, à l'ouest de Versailles certes, mais du côté de Saint-Cyr

Cette zone située à l'ouest de Versailles, toute proche de St Cyr, entourée par l'INRA, la voie de chemin de fer de la Grande Ceinture et la RD10 est constituée d'anciens terrains militaires. Elle est destinée à recevoir des activités économiques mixtes ainsi que des logements (1 648 logements sont prévus sur ce secteur). C'est l'une des 15 zones prioritaires dans le « Contrat de Développement Territorial » local (CDT cf. plus bas).

Une étude a été confiée en novembre par la Ville à un trio de professionnels. Un paysagiste M. Desvignes, un architecte et un urbaniste feront à ce stade des propositions pouvant attirer un investisseur.

Et Satory à desservir

Cette zone, qui devrait être desservie par une gare (souterraine ?) et un trajet de bus supplémentaire est également prioritaire dans le projet de CDT.

Aménagements de voies

Ils ont été annoncés par la Ville en groupe de travail d'usagers (transport) où VEI siège :

- **Chantiers** : Une piste cyclable bidirectionnelle est prévue rue **de la porte de Buc** coté forêt entre la sortie de la gare et le pont sous la N12, ainsi qu'un réaménagement du stationnement et du trottoir opposé.
- **Montreuil** : Le réaménagement **du Boulevard de la République** est annoncé, incluant piste cyclable pour combler la discontinuité, remplacement des arbres, modifications du stationnement : plusieurs solutions sont envisagées. *Ces projets de la municipalité seront également traités en conseil de quartier*.

Investissements en matière d'eau (niveau intercommunal)

Rappel : VEI siège dans les commissions d'usagers eau potable SMGSEVESC et assainissement SMAROV.

- L**a nouvelle délégation de service public pour la potabilisation**, longuement étudiée depuis 2 ans (après 32 ans sans changement) a été à nouveau confiée au 1er janvier 2015 à la société Lyonnaise des Eaux pour 12 ans, mais avec des exigences nouvelles et sur d'autres bases, les communes s'assurant d'une meilleure maitrise de leur investissement. Un nouveau programme d'investissement collectif est prévu pour abaisser le taux de calcaire très élevé dans la région (décarbonatation en 2017), une baisse des prix est annoncée. Mais seulement pour la « part eau potable » de votre facture !
- L**es travaux de la station d'épuration** Ouest Versailles pour mise aux normes se poursuivent jusqu'en 2016 au Carré de la Réunion, non loin du Grand Canal … et donc pour cette « part » les prix augmentent : *attendons le résultat global sur le prix.*

Les aspects à traiter maintenant :: pousser à la création de bassins de rétention pour grosses pluies, un programme en retard depuis des années, car coûteux et gourmand en foncier, et clarifier tout ce qui touche au traitement social de l'eau pour les plus démunis.

1.2 *Environnement*

Zérophyto à Versailles : OUI

Cette pratique qui consiste à ne plus utiliser de produit chimiques et touche tous les espaces verts, y compris trottoirs, pelouses des avenues et cimetières a été mise place peu à peu à Versailles depuis 10 ans (2004). Elle a été injustement critiquée récemment en tribune libre dans le bulletin municipal de décembre. En fait, elle permet d'une manière simple à la fois d'éviter le déversement dans les sols et les eaux de produits toxiques, coûteux et rémanents, et de redécouvrir des pratiques ou espèces anciennes qui ont fait leurs preuves. Les « pesticides » complexes et nombreux ont parfois des effets redoutables à terme. Les agriculteurs en sont d'ailleurs les premiers touchés. Cette diminution va dans le sens de la santé et de celle de nos enfants. Et un brin d'herbe mouillé ne fait pas plus glisser qu'un pavé bosselé.

VEI a toujours soutenu cette pratique du service des espaces verts, se réjouit de la présence depuis quelques années d'espèces rustiques dans les massifs, et plus récemment de jardinières qui égaient une ville trop longtemps cantonnée au « minéral ».

Energies et constructions

Suite à la visite des bâtiments de Solar Décathlon, mais aussi de tous les débats actuels, l'association a décidé de faire un point sur ce sujet encore non traité, et sur ce qu'il peut signifier concrètement à Versailles et dans notre environnement proche. Un exposé débat est donc en préparation à ce sujet pour mars, avec l'intervention d'un architecte spécialisé sur ces problèmes**.**

Environnement urbain : les publicités et les autres panneaux non publicitaires dans la ville

Le règlement local de publicité de Versailles (RLP) est mis en révision *(voir ci-dessous au chapitre concertation).*

Il faut aussi en profiter pour faire le point sur les autres types - non publicitaires- que sont l'affichage administratif et associatif dans votre quartier : Y a-t-il assez de panneaux de ce type ? Observez, et envoyez-nous vos avis !
Ces panneaux, trop rares dans certains quartiers, et qui permettent d'annoncer « proprement » des évènements locaux sont souvent enlevés lors de travaux publics et ensuite non remplacés. A défaut les associations sont obligées d'utiliser les poteaux pour leurs annonces.

1.3 *Initiatives*

Le Site de VEI et les échanges avec les adhérents : Vos idées, vos questions, vos photos, vos avis

Vous pouvez à tout moment nous saisir d'une question, d'un thème ou nous envoyer une contribution ou une photo toujours datée et renseignée, qui touche le cadre associatif. Nous aimerions nourrir le site VEI de manière plus ouverte, après avoir résorbé les mois de sommeil estival de 2014 ce qui devrait se faire rapidement.

Conseils de quartiers 2014-2020 et VEI

Ces conseils obligatoires pour les villes de plus de 80 000 habitants sont renouvelés après chaque élection municipale.(article L-2143-1 du code des collectivités) Leur périmètre et composition ont été votés en municipalité le 7 mai 2014, mais pas leur fonctionnement.
VEI représenté dans ces conseils depuis 2008 à Versailles a décidé de s'y présenter à nouveau, et a été élu dans 7 quartiers (hors Satory). Un bilan réalisé à partir des expériences vécues a accompagné cette décision. La réflexion d'abord en interne, puis avec d'autres associations, et appuyée par deux rencontres avec la municipalité, a permis d'élaborer un texte de propositions d'amélioration du fonctionnement qui nous semblaient nécessaires.
Au final, une certaine déception : dates précoces et inconfortables pour les candidatures (en juillet- aout), maigre publicité, faiblesse du nombre de candidats et de votants (1,8% soit 2 fois moins qu'en 2008). Et après tant de hâte ... démarrage finalement tardif des premiers conseils, du 12 novembre au 15 décembre.
Ces conseils proposent en général 2 commissions : « aménagement et circulation », « animation et lien social ». La municipalité a distribué des indications de fonctionnement, sans débat entre les membres des nouveaux conseils. Ceux-ci attendent la communication de leurs adresses réciproques pour établir les contacts entre eux et avec les habitants : ils en ont par écrit autorisé la diffusion dans leur bulletin de candidature.
Certains conseils ont déjà programmé leurs séances 2015 et constitué leurs commissions, mais d'autres non. Hétérogénéité déjà observée antérieurement et qu'on aimerait réduire en diffusant les meilleures pratiques. Une proposition intéressante de 2 conseils (Chantiers et Notre Dame) consiste pour le conseil à se balader ensemble dans le quartier pour remplacer la permanence.
Nous invitons les adhérents à s'intéresser à leur conseil local en contactant leurs représentants VEI de quartier, qui sont encore une fois remerciés pour leur participation à ces séances, et par le biais du site municipal encore un peu dégarni à ce jour, il est vrai.

Adhésion à la fédération d'associations « Sauvegarde et Animation de Versailles et des Environs (SAVE) »

Le conseil d'administration de VEI après de longues discussions a voté à la majorité la demande d'adhésion de VEI 2015 à cette association apolitique, et qui est « agréée environnement » au niveau du département.
VEI organise des activités avec d'autres associations comme « amis des forets », mais aussi des réflexions qui sont ainsi plus fructueuses, tout en gardant son indépendance.

Enquêtes Publiques (EP) à venir et concertation

Un petit rappel à ce sujet : pour certains aménagements ou réglementations, des enquêtes publiques sont obligatoires. Elles sont de plus en plus nombreuses et parfois réalisées entièrement sous format électronique. Elles émanent d'une collectivité publique : l'Etat (en ce moment une enquête nationale sur la gestion de l'eau et bientôt deux locales Mauldre et CDT), la Région (transport), l'intercommunalité (cf. celle de VGP sur le bruit) ou la commune (cf. ci-dessous règlement local de publicité). Elles sont annoncées par voie d'affichage et de presse au plus tard 15 jours à l'avance.

- **Du 29 janvier au 27 février 2015 : Contrat de Développement Territorial** (CDT) des zones St Quentin, Versailles Grand Parc et Vélizy, dans la logique de la métropole du Grand Paris.(’EP de l’Etat)
  - Le document qui propose 16 zones prioritaires d’aménagement, dont pour Versailles-Satory, la tangentielle ouest, la Caserne Pion et Chantiers.
  - Réunion publique à l’Université Inter Ages le 3 février, et présence des commissaires en mairie de Versailles les jeudi 29 janvier (9 à 12h), samedi 14 février (9 à 11h30), vendredi 27 février de 4h à 17h.
  - VEI déposera sa contribution mais les adhérents sont invités s’ils en ont le courage à parcourir ce lourd document, son évaluation environnementale, et à faire valoir leurs idées. Le document sera également en ligne sur le site de la Préfecture.

  Du 26 janvier au 20 février : Gestion des eaux du bassin de la Mauldre, où se jette le Ru de Gally et qui concerne 22 communes. Une nouvelle enquête publique complémentaire est ouverte pour un projet modifié, suite à l’avis défavorable des commissaires enquêteurs de janvier 2014 de l’EP antérieure (problèmes de concertation, d’inondation, d’imperméabilisation, de ruissellement, d’inégalité de traitement entre zones).

  Le futur Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune de Versailles, concernant les affichages et les enseignes est ouvert à la **concertation** depuis le 21 novembre 2014 par délibération du Conseil municipal.
  - Cette concertation est ouverte en ligne, mais … enfouie sur le site électronique de la Ville.
  - La municipalité ne précise pas sa durée !
  - Les contributions « libres » sont ouvertes soit par voie postale, soit par voie électronique.
  - A terme, il y aura une enquête publique*.. mais si vous avez des remarques ou des demandes sur l’aspect, l’emplacement, et le nombre des affichages et enseignes, n’attendez pas, c’est déjà utile !*

2 Rétrospective rapide de mars à décembre 2014

2.1 Versailles

SEL de Versailles

Un adhèrent dynamique a créé à Versailles en fin d’année 2014 un « SEL ». C’est un service d’échanges locaux dont la principale vocation est de créer des liens.

C’est une sorte de troc bien amélioré car il se fait à plusieurs et en différé. La monnaie de référence est le « soleil ». Pas mal pour Versailles, non ?

Défrichement et viabilisation de la zone d’exposition Solar Décathlon

Lettre de VEI à l’établissement du château : ces 20 ha, le long de la RN 10, sur des terrains domaniaux, jouxtent une zone de parking en mauvais état et visible du Parc. Les habitants et des adhérents posent donc la question du futur usage de l’espace nouvellement travaillé et qui selon la plaquette de l’exposition deviendra ensuite une « plaine verte », terme assez incertain, qui évoque un retour au végétal. Ces parcelles s’insèrent enfin dans une zone plus large, constituant, d’une part la prolongation d’allées anciennes mais d’autre part participant à « l’entrée de ville » de la rue de l’Orangerie qui mériterait d’être à terme requalifiée . On parle aussi de parcs relais ? Sans réponse pour le moment. La communication du Château vers ses voisins n’est pas au top !

2.2 *Environnement*

Balades et visites à pied ou à vélo dans la nature

Les balades organisées ont eu lieu par chance chaque fois sous le soleil !

- **Le 17 mai à l'arboretum de Chèvreloup**, qui jouxte le Parc du château, avec une guide passionnée de botanique. Cet endroit paisible et facile d'accès à vélo, à pied ou en voiture est à recommander à tout âge, pour sa richesse botanique (c'est une annexe du Museum) et ses beaux espaces. Il y a même un coin d'accueil pique-nique.
- **Le 5 avril en forêt de Fausses Reposes** : les présents ont découvert une partie de son histoire.
- **Les 18 octobres en forêt de Versailles et Buc**, la balade d'automne était presque estivale. Elle a connu un grand succès : 60 personnes ont pu bénéficier des commentaires sur la foresterie et sur l'histoire de la Bièvre.
- **Le 29 juin** le Versailles- Paris à vélo via le parc de St Cloud a ravi le petit groupe restreint des cyclistes.

Le 6 juillet, VEI a organisé une visite de « Solar Décathlon 2014 »

Cette compétition internationale annuelle entre équipes d'étudiants architectes est originale : elle donne lieu à une exposition des prototypes réalisés par les étudiants qu'ils montent eux-mêmes sur place. Cette année à Versailles, elle devait répondre à l'une des problématiques suivantes : **Phénomène de société, Risque naturel, Réhabilitation, Concept innovateur.** Visite riche, assez technique, un beau succès grâce au guide très impliqué : Bruno Mesureur, co-organisateur de la manifestation. Certains adhérents y sont retournés 3 fois. Pour les passionnés, les projets des 20 équipes sont en ligne sur le site de SOLAR DECATHLON 2014. *Questions que certains se posent : Solar reviendra-t-il ? Quid du devenir du lieu d'exposition ?*

2.3 *Initiatives*

Forum des associations le samedi 6 septembre

Merci aux adhérents qui sont passés discuter ou payer leurs cotisations. Nous avons été frappés par la pertinence de nombreuses questions des visiteurs. Un registre sur le stand qui présentait l'enquête publique sur le bruit des transports a beaucoup intéressé. Les remarques ont été prises en compte dans le dépôt de VEI au registre officiel (enquête en ligne de VGP). Des problèmes d'environnement ont été signalés à Satory (isolation thermique, compostage non mis en place).

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (bruit issu des transports),été 2014

Enquête publique de VGP qui classe les rues selon leur degré sonore (rouge= très bruyante, priorité forte)et liste les actions prévues. En dehors des travaux prévus pour le Pont 45 et de l'extension des zones 30, Versailles n'envisage pas d'actions particulières , qui pourraient être un détournement du trafic lourd, des revêtements de chaussée, un mur antibruit N12, des aides à l'isolation….)
VEI a déposé au registre une contribution demandant le classement de rues supplémentaires et soulignant l'insuffisance des mesures.*Il conviendra de faire valoir ces demandes d'actions lors de travaux en « zone rouge »*

Déchets de chantiers dans le département

Enquête publique: VEI n'a pas participé à cette enquête

Message de notre trésorière : N'attendez pas l'AG !
Vous nous faciliterez le travail en envoyant votre cotisation 2015 de 15€ à l'ordre de VEI, par la poste ou encore par virement en demandant par mail le n° IBAN de l'association.

Merci de votre soutien.
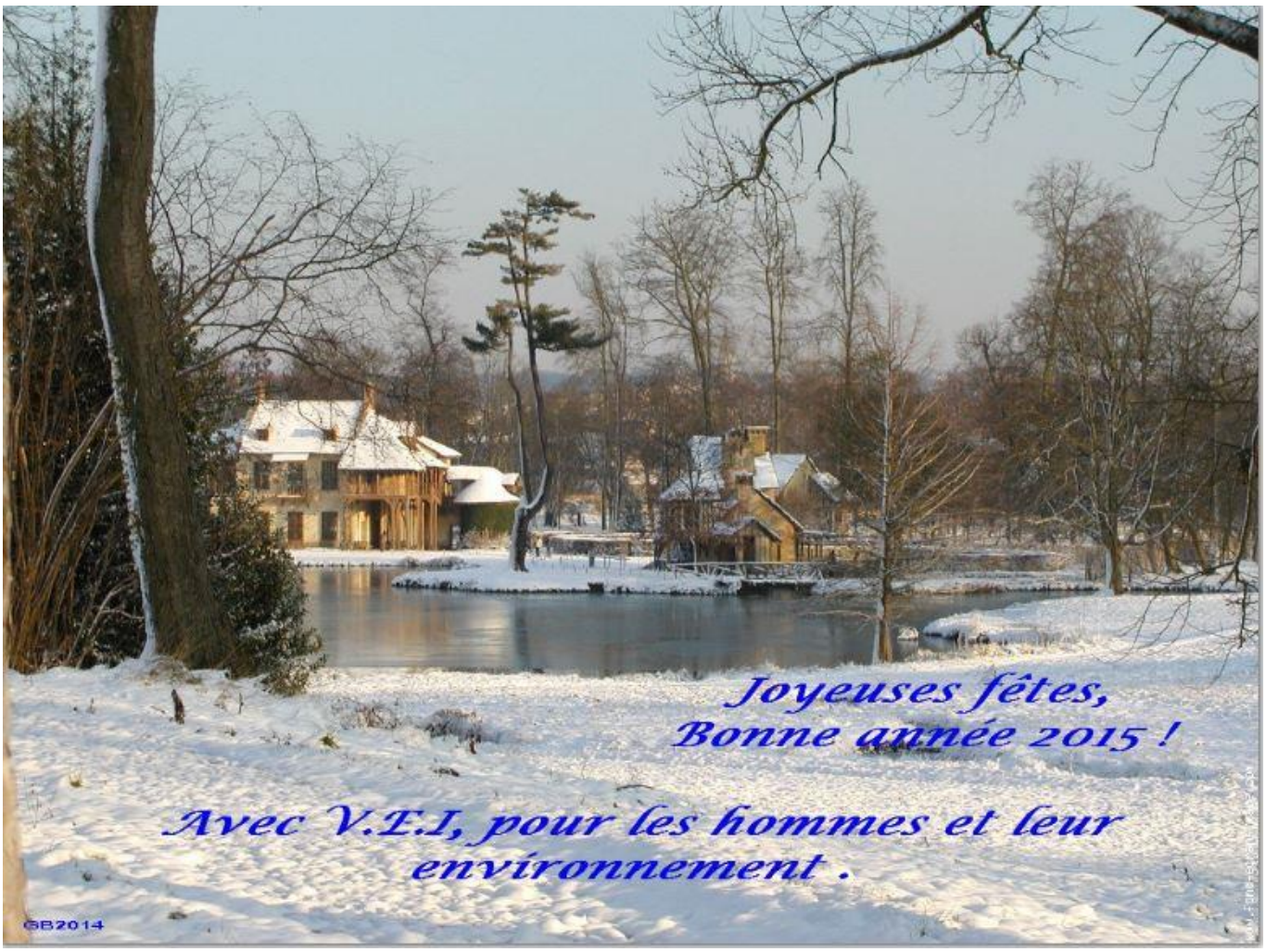
L'association vous souhaite une bonne année 2015